

LA RÉFORME TERRITORIALE : POUR QUOI FAIRE ?



Journée d'études

Lundi 23 novembre 2015

ÉCOLE DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ D'Auvergne

Amphi Trudaine – 14 H



Contact et informations : florence.faberon-tourette@udamail.fr

LA RÉFORME TERRITORIALE : POUR QUOI FAIRE ?

14 h **Allocutions d'accueil**

Philippe DULBECCO, *Président de l'Université d'Auvergne*

Christine BERTRAND, *Doyen de l'École de droit, Université d'Auvergne*

Présentation de la journée d'études

Florence FABERON, *Maître de conférences de droit public, HDR, Université d'Auvergne*

14 h 25 **Rapport introductif**

Évolutions et dynamiques des politiques de décentralisation

Dominique TURPIN, *Professeur émérite de droit public de l'Université d'Auvergne, Doyen honoraire et président d'université honoraire*

14 h 45 **I. Pour le renforcement des fondements de la décentralisation**

sous la présidence de **Claire MARLIAC**, *Maître de conférences de droit public, Université d'Auvergne*

1. La solidarité et l'égalité des collectivités et territoires

Jennifer MARCHAND, *Maître de conférences de droit public, Université d'Auvergne*

2. Le développement de l'intercommunalité

Olivier BIANCHI, *Président de Clermont communauté et maire de Clermont-Ferrand*

3. La transparence et la responsabilité financières

Marie-Christine STECKEL-ASSOUÈRE, *Maître de conférences de droit public, HDR, Université de Limoges*

15 h 45 **Pause**

16 h **II. Pour la rénovation des dynamiques décentralisatrices**

sous la présidence de **Sébastien DEFIX**, *Professeur associé de droit public, Université d'Auvergne*

1. La nouvelle carte des territoires

Yves LUCHAIRE, *Professeur de droit public, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence*

2. La redistribution des compétences

Jean-Marie PONTIER, *Professeur émérite de droit public d'Aix-Marseille Université*

3. Quels prolongements pour la réforme ? (rapport écrit)

Olivier GOHIN, *Professeur de droit public, Université Paris 2*

16 h 40 **Débats**

17 h 00 **Conclusions**

Charles-André DUBREUIL, *Professeur de droit public, Université d'Auvergne*